

APPEL DE CANDIDATURES

Les dix découvertes de l'année 2011 au Québec

Comme tous les ans, l'équipe du magazine *Québec Science* choisira à l'automne les dix découvertes scientifiques ayant marqué l'année au Québec. Les universités et centres de recherche sont invités à présenter les travaux les plus importants réalisés par leurs chercheurs au cours de la dernière année.

Notre jury se réunira à la mi-octobre pour faire la sélection des dix découvertes parmi les candidatures reçues. Nos journalistes contacteront ensuite les chercheurs lauréats pour une entrevue.

Quels sont les critères ?

- Il doit s'agir d'une percée ou d'une avancée majeure dans un domaine de la recherche fondamentale ou appliquée (aucun domaine scientifique n'est exclu).
- La découverte doit avoir fait l'objet d'un article dans une revue scientifique entre le 1er octobre 2010 et le 31 octobre 2011 (on peut donc présenter un article qui a été accepté par une revue scientifique, mais dont la publication n'aura lieu qu'en septembre ou en octobre 2011). Nous acceptons les articles publiés sur le Web, dans la mesure où ils ont fait l'objet d'un processus de révision par les pairs. Dans quelques cas précis, un document d'une autre nature peut remplacer l'article scientifique, notamment un brevet s'il s'agit de la mise au point d'une nouvelle technologie ou un rapport d'activités dans le cas d'une découverte archéologique.
- Les travaux faits en collaboration avec des chercheurs d'une autre institution québécoise ou de l'extérieur du Québec sont acceptés.
- Chaque institution peut présenter plusieurs candidatures.
- Les dossiers de candidature peuvent être déposés par les chercheurs ou par leur institution.

Que doit-on soumettre ?

- L'article scientifique ayant été publié dans une publication de référence (document PDF accepté)
- Un texte expliquant, de façon vulgarisée, en quoi consiste la découverte (environ une page, à laquelle peuvent s'ajouter des annexes, si nécessaire). Ce texte doit :
 - expliquer ce qu'on savait déjà sur le sujet et préciser clairement ce
 - que la découverte apporte de nouveau;
 - démontrer que la découverte est importante en décrivant, par exemple, l'impact qu'elle aura sur la société ou sur la discipline scientifique elle-même lorsqu'il s'agit d'une percée fondamentale;
 - préciser la nature de la contribution du chercheur québécois dans le cas où il a participé à une étude internationale.
- Toute autre pièce pouvant soutenir la candidature (article publié dans le journal interne de l'université ou dans un média grand public, articles de journaux, lettres d'appui, éditoriaux de publications scientifiques, etc.)